

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e



C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus	23	SEANCE DU 05 JUILLET 2023 À 19H00
Nombre membres élus en exercice :	23	
présents :	21	Le Conseil Municipal d'Ambès,
représentés :	02	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
votants :	23	Collectivités Territoriales,
absents :	00	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville
		sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Date de la convocation :	29 juin 2023	PRESENTS :
Certifié exécutoire		Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Compte tenu de l'envoi en		Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian
Préfecture le :		LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
		Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,
		Catherine RODRIGUEZ, Jean-Noël ELIPE, Marie-Pierre QUIBEL, Franck
		DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Enzo
		BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain
		RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE conseillers
		municipaux.
Et de la publication en ligne		
le :		
Le Maire,		ABSENTS REPRESENTES :
		Rémi PIET donne procuration à Gilbert DODOGARAY
		Marine SAAD donne procuration à Pearl HIPPOLYTE
		SECRETAIRE DE SEANCE :
		Enzo BOTOLATO

DÉLIBÉRATION N° 047 07 2023 - DIRECTION GÉNÉRALE – DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Présentation par M. le Maire.

VU l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 015 04 2023 du 7 avril 2023, portant délégation au Maire pendant toute la durée de son mandat,

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de la décision suivante, prise par le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée :

Régies:

- Décision n°2023-041 : Modification de la régie Culture - ouverture d'un compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT).
- Décision n°2023-042 : Modification de la régie Salles - ouverture d'un compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT).
- Décision n°2023-046 : Modification de la régie CCAS - ouverture d'un compte de Dépôt de Fonds au Trésor (DFT).

Conventions de prêt :

- Décision n°2023-043 : Prêt de l'Espace des 2 Rives les 17 et 18 juin 2023.
- Décision n°2023-044 : Prêt de l'Espace des 2 Rives le 10 juin 2023.
- Décision n°2023-045 : Prêt de la salle G. Casanova le 17 juin 2023.
- Décision n°2023-047 : Prêt de la salle G. Casanova le 04 juillet 2023.

Avenant marché :

- Décision n°2023-048 : Avenant n°5 au contrat de fourniture d'énergie - IDEX - Actualisation de la tarification du gaz.

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré le 05 juillet 2023
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

